

LA JONCHÈRE



BULLETIN COMMUNAL n°38 - Janvier 2021



LE CONSEIL MUNICIPAL - MANDAT 2020-2026

La vie municipale..... p 3

La vie locale..... p 13

Écoles..... p 18

Infos Vendée Grand Littoral..... p 21

Infos pratiques..... p 23



EDITO

Nous avons quitté l'année 2020, même si elle semble se prolonger avec la pandémie. Pourtant nous sommes bien en 2021, alors permettez-moi en ce début d'année de vous offrir mes meilleurs vœux de bonheur à vous et vos proches.

Vœux accompagnés de ceux de l'équipe municipale, vœux de réussite, vœux de santé à tous. Que cette nouvelle année vous apporte force et sérénité face aux défis quotidiens qui frappent notre société avec la crise sanitaire ou économique.

Le 15 mars dernier, à l'occasion des élections municipales, vous nous avez témoigné tout l'intérêt que vous portez à la vie locale. Au nom de toute l'équipe, je veux vous remercier de tout cœur pour cette confiance renouvelée.

Je tiens aussi à ce propos à remercier et saluer l'engagement des anciens élus qui m'ont accompagné au cours du mandat précédent.

La nouvelle équipe municipale a conscience de l'importance de la tâche qui l'attend. Avec elle, je serai guidé par le sens du service public et le respect de l'intérêt général, tout en étant à l'écoute des concitoyens.

L'année 2020 a été rythmée par la fin de la construction de la salle polyvalente et de ses aménagements extérieurs tels que le parking, les espaces verts ou un écran de protection coté Est comme prévu afin d'éviter les potentielles nuisances. Réalisation aussi d'un trottoir « personnes à mobilité réduite » (PMR) qui relie la rue du Grand Buisson à la rue du Calvaire ; cette liaison permet l'accès au parking du cimetière en complément de celui de la salle polyvalente.

Le confinement n'a pas permis, hélas, d'envisager son inauguration ; nous espérons qu'il sera possible de le faire cette année.

Au printemps le confinement n'a pas permis non plus l'entretien des chemins. Je veux remercier les agriculteurs qui sont intervenus sur quelques passages dangereux avec des matériaux mis à leur disposition.

La fibre à l'abonné arrive sur notre commune fin 2022, en campagne elle sera distribuée par réseau aérien sur les supports déjà existants. Il est donc impératif d'élaguer les haies. Nous avons été informés de cette obligation.

L'automne très pluvieux nous a conduit, suite aux orages du 23 septembre, à la reconnaissance de catastrophes naturelles pour les maisons inondées. En Vendée deux communes ont obtenu ce classement.

2020 n'a pas mérité la note de 20 sur 20. La COVID a changé beaucoup de choses, nos habitudes, notre situation ; elle a généré des obligations, des restrictions, nous privant de relations, de convivialité que les Vendéens savent si bien s'approprier et tout particulièrement avec leurs associations : j'ai une pensée pour tous nos bénévoles. Espérons une reprise d'activités rapide.

La réouverture du café est très attendue ; malgré tout, la continuité de l'épicerie et autres services permet une certaine vitalité. J'en profite pour remercier Marilyne qui a toujours assuré la gérance du commerce pendant la pandémie. J'associe à ces remerciements les autres agents — Claudine, Estelle, Carole et Bruno — qui eux aussi ont assuré leur travail pendant le confinement, conscients d'assurer un service auprès de la population.

Les Jonchèrois sont plus nombreux en 2020 que précédemment. Je souhaite la bienvenue aux nouveaux arrivants, qu'ils trouvent auprès des habitants un accueil chaleureux et la tranquillité de notre village.

Chaque année, ce bulletin est complété d'encarts publicitaires. Merci à tous les sponsors pour leur participation.

Pour terminer, je vous souhaite une nouvelle année riche d'un bel avenir.

Bonne et heureuse année à tous !



LA VIE MUNICIPALE

Résumé des décisions du Conseil Municipal en 2020

LE SECTEUR SCOLAIRE

- Participation aux transports scolaires 2019-2020 pour les collèges : Le conseil municipal décide de participer, comme les années précédentes, à hauteur de 50 % du coût du transport scolaire restant à la charge des parents pour les enfants fréquentant les collèges public et privé ainsi que l'ULIS de Moutiers-les-Mauxfaits (sur présentation de justificatifs et d'un RIB).
- Participation aux frais de fonctionnement de l'école du Dauphin Bleu pour l'année scolaire 2019-2020 : 31 380,20 € pour 26 élèves.
- Complément concernant le ramassage scolaire pour l'année 2019-2020 : 48,40 €
- Participation aux frais de recrutement d'une intervenante AESH pour l'année scolaire 2020/2021 pour la somme de 414,75 € afin d'assurer l'accompagnement particulier d'un enfant de la commune sur le temps du midi.

LE PERSONNEL COMMUNAL

- Madame Claudine ROMBAULD remplace Madame TRIFFAULT à compter du 16 juin 2020 au poste d'Agent Technique.
- Adhésion à la démarche de consultation en vue de la souscription au contrat d'assurances des risques statutaires
- Adhésion au service de médecine préventive du Centre de Gestion de la fonction publique territoriale de la Vendée.
- Modification des conditions de versement du RIFSEEP : maintien du régime indemnitaire en cas de maladie, maternité, accident du travail

LES SYNDICATS

- Maintenance de l'éclairage public par le SyDEV : la participation 2020 de la commune s'élève à 1 869 €.
- Désignation du syndicat E-Collectivités comme délégué à la protection des données (RGPD).
- Participation au Syndicat Intercommunal de l'Enfance Jeunesse (SIDEJ) au titre de l'année 2020 pour un montant de 18 122,80 €.
- Effacement des réseaux concernant une portion de la rue du calvaire dans le cadre du Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique (SDTAN) 2. Le montant prévisionnel est de 55 000 €. La participation du SyDEV est de 70 % des travaux ; ces derniers devraient intervenir début 2022.

LES TRAVAUX

- Remplacement du portail du local communal rue du rêve d'or : la proposition retenue est celle de la Société AGRIFLEX pour un montant HT de 2 820,23 €.
- Évolution de la téléphonie de la mairie et du café communal avec mise en place de deux lignes téléphoniques IP et de deux accès internet pour un montant d'investissement de 290 € et un forfait d'installation et de mise en service de 474 €.

LES CONVENTIONS

- Convention de transfert dans le domaine communal des travaux d'aménagement (voiries - espaces verts - réseaux) pour le lotissement « clos des Alouettes » 3 et 4 : à l'issue de l'achèvement complet de ces derniers par le lotisseur.
- Convention avec la Communauté de Communes concernant la gestion et la coordination techniques des activités culturelles liées au « réseau bibliothèques ».
- Convention de mise à disposition d'un local communal rue du rêve d'or à Vendée Grand Littoral pour le stockage du matériel nautique de la base de loisirs de St Benoist sur Mer moyennant une indemnité annuelle de 1 200 €.
- Convention avec VENDEE EAU pour la mesure des poteaux incendie : 336,00 € HT pour l'année 2020 (21 hydrants répertoriés).
- Transfert de la compétence PLU à la Communauté de Communes Grand Littoral au 1er janvier 2021.
- Convention avec Vendée Grand Littoral pour bénéficier des prestations d'accompagnement et de suivi technique des opérations d'égavage et de débroussaillage dans la commune pour un montant annuel de 210 €.

LA NOUVELLE SALLE POLYVALENTE

- Choix des entreprises pour la réalisation du parking : la société Eiffage est retenue pour un montant de travaux de 98 000 €
- Examen de différents avenants concernant plusieurs lots du marché de travaux de la salle polyvalente. La différence entre les plus-values et les moins-values de ces avenants s'établit à - 473,14 €. HT.
- Travaux pour réseaux de communication : La société ORANGE est retenue pour un montant de 2 693,90 €.
- Choix de l'entreprise pour l'aménagement des trottoirs rue du calvaire et rue du grand buisson :
 - La société SRTP est choisie pour le côté droit de la rue du Grand Buisson pour un montant de travaux de 4 902,25 € HT.
 - La Société EIFFAGE est retenue pour la rue du Calvaire et le côté salle de la rue du Grand Buisson pour un montant de travaux de 24 970 euros.
- Souscription à l'assurance dommages pour la nouvelle salle polyvalente à compter du 6 mai 2020. Montant de 166,49 € HT pour l'année 2020 soit 253,91 € HT pour une année complète.

- Emprunt de 100 000 € sur une durée de 15 ans pour la réalisation du parking : Le conseil retient la proposition du Crédit Mutuel Océan au taux de 0,67 % pour une échéance trimestrielle de 1 753,21 €.
- Matériel incendie et plans d'intervention et d'évacuation : le conseil donne son accord pour la proposition de la société VPI pour une somme de 899,77 € HT.
- Création d'un mur anti-bruit en limite Est du terrain de la salle polyvalente : les propositions de la société EXTERIEURSTOCKI concernant la fourniture de claustra pour la somme de 5 305,03 € HT et de la société GABORIT concernant leur installation pour un montant de 3 611 € HT sont retenues.
- Acquisition de vaisselle et de petit matériel : le devis de la société RICARDEAU pour un montant de 3 583,33 € HT est retenu.
- Travaux de signalisation complémentaire rue du calvaire et rue du grand buisson suite aux travaux d'aménagement : acceptation du devis de la Société SIGNALISATION 85 pour un montant de 1 240 € HT.
- Travaux de sonorisation de la salle : deux enceintes audio installés par la société SNGE pour un montant de 440 € HT.
- Installation d'un grillage de clôture séparant la salle du terrain en friche jouxtant le parking afin d'assurer la sécurité des utilisateurs de la salle. Le devis de la société GABORIT pour un montant de 1 875 € HT est accepté.
- Passation d'un contrat de maintenance pour la climatisation de la salle polyvalente avec la société SNCV pour un montant annuel fixé pour 2021 et 2022 à 400 € HT.
- Travaux de création des espaces verts du parking : le conseil retient la proposition de la société GABORIT pour un montant HT de 6 326 €.
- Fixation des tarifs de location avec établissement d'un contrat de location informant des règles et devoirs des utilisateurs de la salle.
- Acquisition d'une auto-laveuse d'occasion via la communauté de communes pour un montant de 600 €.

LES ÉLECTIONS MUNICIPALES

- Élection du Maire : Monsieur Marc BOUILLAUD est élu Maire de la Commune avec 11 voix
- Fixation du nombre d'adjoints : le conseil municipal crée deux postes d'adjoints et un poste de conseiller municipal délégué.
- Élection des Adjoints : Madame Ghislaine MAURIT est élue 1^{ère} adjointe avec 9 voix. Madame Virginie MONNEREAU est élue 2^{ème} adjointe avec 9 voix.
- Indemnités de fonction des élus : elles sont fixées conformément au code général des collectivités territoriales en fonction du nombre d'habitants et de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique.
- Vote des différentes délégations au maire, aux adjoints, au conseiller municipal délégué — Joël RAFIN — et à la secrétaire de mairie.
- Désignation des membres des différentes commissions communales, intercommunales et externes.

DIVERS

- Location annuelle du studio meublé propriété de la commune à compter du 1er mars 2020 moyennant un loyer mensuel de 300 €.
- Subvention de 50 € attribuée à l'association des Anciens Combattants.
- Création d'une nouvelle rue dans le lotissement des alouettes 3 et 4 : rue des Aigrettes
- Indemnité de gardiennage de l'église : Madame CONGER en charge du gardiennage de l'église recevra pour 2020 une indemnité équivalente à celle de 2019 à savoir 479,86 €.
- Création d'un site internet en remplacement du blog actuel afin de respecter la nouvelle réglementation RGPD sur la protection des données pour un montant de 1 560 € HT.
- Augmentation de la capacité de stockage et de sauvegarde informatique (de 10Go à 20Go) pour un montant annuel de 200 €.

LES COMMISSIONS COMMUNALES

	Finances	Bâtiments et Voirie	Fêtes et Cérémonies	Communication et Commerce	Appel d'offres et adjudication
Marc BOUILLAUD	Président	Président	Président	Président	
Jimmy BARBARIT		Membre	Membre		
Dominique BERNARD		Membre	Membre		Suppléant
Michelle DELETANG	Membre		Membre	Membre	
Kevin GENTREAU	Vice-président		Membre		
Jérôme MALADRY		Membre	Membre		Suppléant
Ghislaine MAURIT	Membre	Membre	Membre	Membre	Titulaire
Virginie MONNEREAU	Membre		Membre	Vice-président	Titulaire
Joël RAFIN	Membre	Vice-président	Membre		Titulaire
Manuel ROBLIN			Membre	Membre	Suppléant
Odile SINQUIN			Vice-président	Membre	

LES COMMISSIONS COMMUNALES EXTERNES

Correspondant défense Jimmy BARBARIT	SAPL	CLECT	SyDEV	SIVU Secteur Scolaire	SIVU Trésorerie	SIVU Piste Routière	Vendée Inclusion (AIDVY + JOB Insertion)	e. collectivités	S.I.D.E.J.
Marc BOUILLAUD	Titulaire pour les 2 assemblées	Titulaire	Titulaire		Suppléant	Titulaire		Titulaire	Titulaire
Jimmy BARBARIT									
Dominique BERNARD	Suppléant								
Michelle DELETANG									
Kevin GENTREAU		Suppléant		Suppléant	Titulaire				Titulaire
Jérôme MALADRY									
Ghislaine MAURIT		Titulaire					Titulaire		Titulaire
Virginie MONNEREAU		Suppléant		Titulaire			Suppléant		Suppléant
Joël RAFIN			Suppléant						
Manuel ROBLIN						Suppléant			
Odile SINQUIN									

COMMISSIONS INTER-COMMUNALES VENDÉE GRAND LITTORAL

	Finances	Aménagement du territoire Urbanisme Mobilité	Environnement Développement durable Déchets Assainissement	Tourisme Sport Culture Patrimoine	Économie	Solidarité
Marc BOUILLAUD	Suppléant				Titulaire	
Jimmy BARBARIT					Suppléant	
Dominique BERNARD			Titulaire			
Michelle DELETANG						Suppléant
Kevin GENTREAU	Titulaire					
Jérôme MALADRY			Suppléant			
Ghislaine MAURIT				Titulaire		
Virginie MONNEREAU				Suppléant		
Joël RAFIN		Titulaire				
Manuel ROBLIN		Suppléant				
Odile SINQUIN						Titulaire

ÉTAT CIVIL

1 DÉCÈS ENREGISTRÉ EN 2020

BICHARD Georgette

10/01/2020



3 NAISSANCES

ENREGISTRÉES EN 2020



2 MARIAGES

ENREGISTRÉS EN 2020

URBANISME

En 2020 ont été délivrés :

- 11 permis de construire
- 20 déclarations préalables
- 40 certificats d'urbanisme



QUELQUES DONNÉES COMMUNALES

Données démographiques

Superficie de la commune :

- 11,5 km²

Population au 31/12/2018 de la commune :

- 466 habitants

Environnement administratif

- Arrondissement : les Sables d'Olonne
- Canton : Mareuil-sur-Lay-Dissais
- Communauté de Communes : Vendée Grand Littoral

FINANCES

LE BUDGET PRINCIPAL

Budget 2020 voté pour le « budget principal » :

- Dépenses et Recettes de Fonctionnement 443 913,06 €
- Dépenses et Recettes d'Investissement 654 478,97 €

Budget 2019

En fonctionnement, le budget principal a été excédentaire de 64 481,23 €

En Investissement, le budget principal a été excédentaire de 72 000,00 €

Vote du taux des taxes

Le Conseil Municipal a décidé de ne pas augmenter les taux sur les taxes directes locales pour 2020 :

- Taxe d'habitation 20,02 %
- Taxe foncière (bâti) 13,11 %
- Taxe foncière (non bâti) 40,77 %

Soit un produit fiscal attendu de 170 500 €

LE BUDGET COMMERCE

Budget 2020 voté pour le « budget commerce » :

- Dépenses et Recettes de Fonctionnement 90 834,23 €
- Dépenses et Recettes d'Investissement 231,48 €

Budget 2019

En fonctionnement, le budget commerce a été excédentaire de 14 532, 84 €.

Toutefois il bénéficie d'une subvention du budget principal car le résultat de clôture de l'exercice reste déficitaire.



BÂTIMENTS

LA SALLE POLYVALENTE



Les travaux de construction de la nouvelle salle polyvalente ont pris du retard avec la Covid 19 ; elle est disponible depuis le 1er août 2020 et permet d'accueillir des manifestations avec un maximum de 180 personnes.

Un parking de 50 places a été créé. Le parking déjà existant au niveau du cimetière vient compléter le stationnement lors de manifestations importantes.

La réalisation d'espaces verts met en valeur ce nouvel espace.

Un écran de protection anti-bruit côté Est a été installé vis à vis du voisinage.

La pose d'une clôture est venue sécuriser le site vis à vis du terrain inoccupé côté nord.



Évolution des travaux



L'ATELIER DU RÊVE D'OR

En 2018, la commune s'était portée acquéreur d'un bâtiment technique rue du rêve d'or. Cette année il a été procédé à la modification du portail — 5 m de largeur sur 3,60 m de hauteur — afin de pouvoir accéder plus facilement à l'entrepôt avec des camions ou des engins de chantier.



VOIRIE

RUE DU CALVAIRE

Après remplacement de l'ancienne canalisation d'eau en fibro-ciment par Vendée-Eau, la commune a procédé à la réalisation d'un trottoir permettant d'une part de relier le nouveau parking de la salle à celui du cimetière et d'autre part de servir de liaison sécurisée pour les rues du Grand Buisson et du Calvaire vers le Centre Bourg.

RUE DU GRAND BUISSON

Un agrandissement de la rue a été réalisé face à la nouvelle salle afin de sécuriser la circulation dans cette partie de la rue et de faciliter l'accès au nouveau parking.

ENTRETIEN DES ROUTES

Des travaux d'entretien des routes ont été réalisés dans le bourg et sur la route qui conduit à Angles en utilisant la technique du point à temps automatique (P.A.T.A.) qui a pour objet la réparation des couches de roulement des chaussées en des points où celles-ci ont subi des dégradations de surface.

Concernant les chemins, le confinement n'a pas permis aux entreprises d'intervenir au printemps pour le bouchage des « nids de poule ». Des cailloux (0/20) ont été mis à disposition des agriculteurs qui en ont assuré la mise en œuvre.

Des travaux de curage de fossés et divers busages ont été faits dans le courant du dernier trimestre.



FAUCHAGE – DÉBROUSSAILLAGE

La commune a passé en fin d'année un nouveau marché pour l'année 2021 renouvelable deux fois.

FIBRE OPTIQUE

Dans le cadre du déploiement de la fibre par Vendée Numérique, les travaux seront réalisés dans la commune en 2022.

Préalablement, la commune a été informée lors d'une rencontre avec le SyDEV et l'entreprise chargée des travaux, que les haies et les arbres, qui longent les voies concernées par le passage de cette fibre, devront être élagués. A défaut, la fibre ne sera pas installée car la superposition sur les poteaux télécom est impossible en campagne.

LA VIE LOCALE

VOEUX 2020

"C'est la dernière fois que je présente mes vœux dans cette salle où nous sommes serrés. L'année prochaine, nous aurons plus de place avec la construction de la salle polyvalente." Effectivement La salle de la mairie était trop petite pour accueillir les nombreux Jonchérois qui avaient répondu à l'invitation de M. le Maire.

Étaient présents également M. Marcel Gauducheau, vice-président du conseil départemental, Maxence de Ruggy, président de la communauté de communes, les maires des communes voisines, les conseillers et employés municipaux, les représentants de la gendarmerie et des pompiers, ainsi que de nombreux représentants de diverses associations.

A l'issue, un vin d'honneur a été servi dans la salle polyvalente. Bien que la salle soit effectivement prête, la situation sanitaire liée au COVID ne permettra malheureusement pas d'organiser pour 2021 de cérémonie des vœux.



REPAS D'HIVER

Le traditionnel repas de la Jonchère s'est déroulé le 15 février 2020. Il a accueilli une trentaine de convives qui se sont régalés avec le menu concocté par Fanfan du Bernard : sa blanquette de poulet aux petits légumes a réjoui toutes les papilles !



COMMÉMORATIONS



Commémoration du 8 mai 1945



Commémoration du 11 novembre 1918

Dans le contexte sanitaire dû au COVID-19, un décret précise que les commémorations sont possibles dans la limite de 6 personnes. Les cérémonies ont eu lieu sans le traditionnel verre de l'amitié.

COVID-19 : FÊTE COMMUNALE / RANDONNÉES PÉDESTRE ET VTT

Le contexte particulier lié au COVID-19 a engendré des contraintes sanitaires, limitant cette année les manifestations conviviales...

La fête communale qui devait se tenir le 26 juillet 2020 ainsi que les randonnées pédestres et VTT du deuxième dimanche de septembre n'ont pas pu avoir lieu.

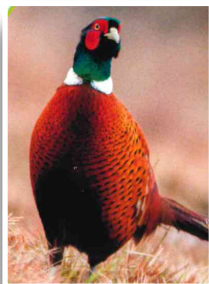


GOÛTER DES ÂÎNÉS

Ce rendez-vous convivial n'a pas pu être reconduit cette année à cause des conditions sanitaires liées au COVID-19. Mais la Jonchère n'en oublie pas pour autant ses aînés, lesquels ont reçu un colis de Noël. Cette distribution a permis de maintenir le lien social avec nos aînés.



Syndicat de chasse de la Jonchère



Malgré les efforts d'agraineage et de gestion, le petit gibier a bien du mal à survivre : maladies à répétition, mauvaise reproduction, etc.

Les chasseurs, c'est aussi la protection de la nature. Par le biais de leur Fédération départementale de Vendée, ils ont participé et financé des plantations d'arbres et d'arbustes. Depuis l'année 2000, il s'agit de 300 ha de boisement et 60 km de haies.

Par contre, le sanglier prolifère grâce à l'abondance de nourriture, en particulier la culture de maïs.



Pour tout contact :
Thierry PLAIDEAU
Président de la Société de chasse de la Jonchère
06 64 66 45 16

L'Écho de la Pierre Couchée



Contact :

Sébastien BRARD

06.03.92.41.54

Tout d'abord, les membres du bureau vous présentent leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année en espérant que la situation sanitaire s'améliore pour 2021.

Malheureusement, l'association n'a pas pu organiser ses concours de pétanque en 2020 avec cette crise sanitaire mais espère pouvoir les reconduire en 2021, en juin et en août. Les dates ne sont pas encore définies, vous serez informés par affichage et sur le site de la mairie.

Nous vous attendons nombreux.

Les membres de l'Écho de la Pierre Couchée

Le tir à l'arc



Catherine BICHARD

DEJEPS tir à l'arc

02 51 30 48 97

06 89 66 52 83

tiralarcourtous@laposte.net

Les Baleinières

Pour cette année 2020 particulière, l'association des Baleinières du Lay a renouvelé une partie de son bureau et s'est lancée dans des travaux/renouvellement du matériel.

Tout d'abord, nous avons changé de trésorier, M. RENE DIT BOIS Raphaël remplace M. RAZAT Frédéric à ce poste, il est toujours suppléé par M. THOUVIGNON Pascal.

Concernant les entraînements, les courses ainsi que les sorties, la COVID ne nous a malheureusement pas permis de sortir la baleinière autant de fois que souhaité. Nous avons tout de même pu faire quelques entraînements et sorties sur les Sables d'Olonne avec les autres équipages.

Nous lançons le renouvellement des sponsors à l'aube de cette nouvelle année pour les deux baleinières et espérons quelques sorties ensemble pour des démonstrations ou autres au cours de la saison.

Nous sommes toujours à la recherche de rameurs ou de rameuses pour compléter nos rangs. Les entraînements commencent à partir du mois d'avril, chaque vendredi soir sur le plan d'eau de La Tranche-sur-Mer ; les événements et les sorties débutent début mai.

*Coordonnées pour plus d'infos:
M. PENICHON Christopher : 06-42-45-56-95
Président des Baleinières du Lay*

En espérant que l'année 2021 soit à l'opposé de ce que nous avons vécu dernièrement afin que l'on puisse tous se retrouver sur les divers événements et manifestations. Nous souhaitons également vous voir lors de la fête de la Jonchère 2021 !



Nous avons fait l'acquisition de 2 nouveaux jeux de rames pour les deux bateaux et espérons avoir fini la remise à niveau de Cœur de Moquette (équipage féminin). Cœur de Cossons (équipage masculin) va, quant à elle, faire peau neuve de sponsors en ce début d'année 2021.



PATRIMOINE

Une cloche quitte La Jonchère...

Le département de la Vendée organise une exposition intitulée « **Trésors révélés de Vendée** » programmée pour le début de l'année 2021.

Cette exposition temporaire soutient l'engagement des municipalités et des associations dans la sauvegarde et la valorisation de leur patrimoine. Elle met en valeur les (re)découvertes du patrimoine départemental souvent méconnu.

L'un des thèmes de cette exposition concerne le patrimoine mobilier : « *des oeuvres d'art riches de sens mais fragiles* ». Dans ce cadre, la commune de La Jonchère a été sollicitée pour prêter une clochette d'autel en bronze datée du XVIII^{ème}–XIX^{ème} siècle.

Cette pièce du patrimoine religieux, classée à l'Inventaire des Monuments Historiques en 1984, n'est plus en service depuis longtemps. Relativement encombrante (27 cm de hauteur) et peu maniable, la clochette, qui avait en outre été fêlée, fut avantageusement remplacée par d'autres modèles plus légers aux tintements plus harmonieux.

... mais elle reviendra !



crédit photo Patrick Durandet

SITE INTERNET

Le blog de la Jonchère créé en 2009 est rendu inadéquat suite à la législation du RGPD qui vise à protéger les données personnelles.

Aussi, un site Internet est en cours de création par l'équipe municipale : il devrait bientôt voir le jour, permettant à tous de s'informer sur les manifestations locales, d'accéder à des renseignements pratiques, de parfaire ses connaissances historiques de la commune...

C'est quoi, le RGPD ?



Les règles et obligations du RGPD s'appliquent au traitement – automatisé ou non – des données à caractère personnel. L'objectif du RGPD est de renforcer l'encadrement des pratiques en matière de collecte et d'utilisation des données à caractère personnel.

LES ÉCOLES

PASSEPORT CIVISME

Le passeport du civisme a été créé en 2015 par le maire de Talmont-Saint-Hilaire, Maxence de RUGY, à la suite des attentats de Charlie Hebdo.

Il vise à enseigner aux élèves des valeurs républicaines et solidaires,

en lien avec l'environnement et l'histoire, en les amenant à effectuer des actions (visite dans les EHPAD, sensibilisation aux premiers gestes qui sauvent, commémorations...).

Cette année, les élèves de CM2 (et de CM1 dans les classes doubles) des écoles privée et publique d'Angles ont accueilli le 9 novembre dans leur classe M. Le Maire qui leur a remis le fameux passeport.



Syndicat
Intercommunal de
Développement
Enfance et
Jeunesse

Le SIDEJ regroupant les communes de Angles, La Jonchère et St Benoist sur Mer est l'organisateur du service enfance jeunesse. Le SIDEJ délègue la gestion du service à l'IFAC (Institut de formation, d'animation et de conseil).

CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

Lundi 12 octobre, la mairie d'Angles a accueilli le CME (conseil municipal des enfants) pour une cérémonie d'investiture : des élèves candidats avaient au préalable été élus par leurs pairs et ont reçu de la mairie le livret du petit citoyen, ceints de l'écharpe tricolore.

Le CME, qui a pour but de se réunir pour élaborer des projets visant à améliorer le quotidien des élèves, a renouvelé une partie de ses membres : les nouveaux élus (Naël Cornière, Théo Charpentreau, Kimi Glaudio, Simon Gaborieau, Noé Pateau, Ambre-Alizé Simmonnet-Rossignol, Loan Ménager) ont rejoint ceux de l'an dernier (Nell Martineau, Charlotte Ferretti, Gabin Guston et Morgane Lambert).



ÉCOLE PUBLIQUE LE DAUPHIN BLEU

L'école publique du Dauphin bleu est composée de 6 classes :

- TPS/PS/MS classe de Mme Goulot aidée par Christine Trutin
- MS/GS classe de Mme Brodau aidée par Christelle Chevalier
- CP/CE1 classe de Mme Barailler
- CP/CE1 classe de Mme Aït Braham
- CE2/CM1 classe de Mmes Delisle et Guignard
- CM1/CM2 classe de Mme Chauvet

Actuellement 146 élèves sont scolarisés à l'école publique.

Les élèves sont accueillis dès 2 ans et jusqu'au CM2.

Les démarches administratives pour inscrire un enfant sont enregistrées par la mairie. Les familles doivent apporter un justificatif de domicile, le livret de famille, le carnet de santé de l'enfant et le certificat de radiation de l'ancienne école.

L'inscription est ensuite validée par la directrice de l'école.



ce.0850197c@ac-nantes.fr

Directrice : Mme Goulot

à contacter de préférence le JEUDI.

Pour toute demande
d'informations
complémentaires, n'hésitez pas à
contacter l'école par email ou à
solliciter un rendez-vous !



L'association des P'tits Dauphins a résisté à sa façon face au COVID en organisant un concours de dessins de Noël : tous les élèves qui le souhaitaient ont pu exprimer leurs talents artistiques mettant en scène sapins, traîneaux, cadeaux !

Afin de pérenniser le lien existant entre l'école et l'EHPAD, ce sont les résidents qui ont choisi les meilleurs dessins, et la tâche n'était pas aisée !

Grâce à une heureuse donation, l'association a tenu à marquer cette fin d'année par une petite action : tous les élèves sont repartis avec un lot gourmand...

Retrouver notre actualité sur



apelesptitsdauphins

Tour du monde

Nous travaillerons pendant deux ans sur le monde. Nous avons demandé aux familles de solliciter toutes les personnes qui vivent ou partent à l'étranger pour nous envoyer des cartes postales afin de faire vivre notre projet. Nous recevons chaque semaine de nombreuses cartes pour le plus grand plaisir de nos élèves !



Goûter de Noël

Avant de partir en vacances, nous avons vécu une belle journée remplie de surprises !

Nous nous sommes tous retrouvés dans la cour. Nous avons commencé à chanter « Petit Papa Noël » lorsque le Père Noël est apparu, suivi de ses lutins... les petits yeux ont pétillé !!!

Chaque classe a proposé un chant : « Les pingouins » chez les petits, « Noël des enfants du monde » chez Mme Caillaud, « Le vent des globes » chez Mme Rapiteau, « Le tour du monde en 80 jours » chez Mme Fonteneau.

Le Père Noël nous a remis des cadeaux pour notre classe. Il nous a aussi offert à chacun un cadeau (un ou des livres) avec un très très bon goûter

Nous pouvons dire que nous avons été très gâtés !! C'est sûrement parce que nous avons été très sages...

Pour le remercier, nous avons tous chanté « We wish you a merry Christmas ».

Il avait l'air très content !

Merci Père Noël !

En ce début d'année, nos petits écoliers, la chef d'établissement Mme JODET, les enseignantes, les assistantes maternelles, les équipes de l'OGEC et de l'APEL vous présentent leurs meilleurs vœux et vous invitent aux animations prochaines :



Cendrine JODET

Chef d'établissement

Ecole Sainte Thérèse

42 rue nationale

85750 ANGLES

02 51 97 52 76

Le dimanche 25 avril :

Brocante à l'espace Chenillé. Ouverte à tous .Pas de réservation anticipée. Renseignements au 06.75.61.17.19

Le vendredi 25 juin :

Fête de fin d'année de l'école à partir de 19h à l'espace chenillé. Spectacle des enfants, animations et bar-restauration sur place.



MÉDIATHÈQUES : INSCRIVEZ-VOUS !



En Vendée Grand Littoral, la culture n'a jamais été aussi accessible. 14 médiathèques vous offrent la possibilité d'emprunter gratuitement des ouvrages parmi 50 000 références. L'accès au portail web vous ouvre une multitude de ressources numériques. Et toute l'année, un programme d'animations pour petits et grands vous donne rendez-vous pour partager des moments de découvertes et d'émotions. Plus d'infos : www.mediatheques.vendeegrandlittoral.fr

SENIORS : DES ATELIERS POUR VIEILLIR EN PLEINE SANTÉ



En 2020, la Communauté de communes a lancé « Activ'âge », un programme d'ateliers destinés aux seniors. Objectif : les aider à bien vieillir à travers des rencontres et des ateliers centrés sur des thématiques fortes : l'alimentation, la mobilité, la mémoire, la relaxation, la beauté... A vos agendas !

FRANCE SERVICES À VOS CÔTÉS POUR VOS DÉMARCHES







Vous avez besoin d'aide pour vos démarches administratives ? Vous êtes peu à l'aise avec les outils numériques ? A Moutiers-les-Mauxfaits, France Services vous accueille. Vous pourrez y réaliser vos formalités grâce à un point informatique et bénéficier d'un accompagnement sur-mesure. A noter que des permanences ont lieu dans d'autres communes et que des cours gratuits d'informatique sont régulièrement proposés (à Moutiers ou dans les communes). **Contact : 02 44 41 80 30**

UN CENTRE NAUTIQUE POUR DÉCOUVRIR LA VOILE



Envie de se faire plaisir sur l'eau ? A Port Bourgenay, la Communauté de communes a créé un Centre Nautique proposant des stages de voile légère. Ouvert en période estivale ainsi que pour les vacances de Pâques et de la Toussaint, le Centre Nautique offre la possibilité aux plus jeunes (7/12 ans) de s'initier aux bases de la voile en optimist, sur un plan d'eau sécurisant. Pour les plus de 13 ans, une activité catamaran est proposée en mer. Les différents stages s'adaptent au niveau et aux envies de chacun.

Vendée Grand Littoral, c'est aussi...

-  **Accompagner les familles**
Animation du Lieu d'Accueil Enfants Parents et du Relais Assistants Maternels
-  **Encourager l'envie d'entreprendre**
Développement des Zones d'activités et des ports, accompagnement des entrepreneurs, des demandeurs d'emploi et déploiement du THD.
-  **Préserver un environnement d'exception**
Gestion des déchets, prévention des risques d'inondations, gestion de l'assainissement collectif et non collectif et déploiement du Plan Climat Air Energie Territorial.
-  **Faire vibrer une terre d'émotions**
Développement du tourisme (Offices de tourisme, base de canoës de St-Benoist) et actions culturelles (Préhisto'site du CAIRN, Folie de Finfarine, Pass culture nature aventure, Classes Patrimoine).

CONSIGNES DE COLLECTE

DÉCEMBRE 2020

L	M	M	J	V	S	D
Modification de collecte en raison des fêtes de fin d'année :						
collecte double le 22 décembre						
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

1-Sortez votre bac la veille avant 23h. Le ramassage peut se dérouler jusqu'à 22h le jour de collecte.

2-Présentez votre bac poignée vers la route. Assurez-vous qu'il soit visible.

3-Rentrez votre bac une fois la collecte réalisée.

EMBALLAGES (BAC JAUNE)

◆ Déposez vos emballages en vrac dans le bac.



ORURES MÉNAGÈRES

◆ Déposez vos ordures ménagères dans des sacs fermés.



EMBALLAGES

PLASTIQUES, CARTONNÉS, MÉTALLIQUES

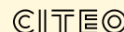


◆ Videz bien vos emballages.
◆ Ne les imbriquez pas les uns dans les autres.
◆ Tous les papiers (colonne bleue) et les contenants en verre (colonne verte) se déposent dans les Points d'Apport Volontaire (PAV).

◆ J'ai besoin d'une carte d'accès pour les déchèteries ?
◆ Comment obtenir un bac jaune, un composteur ?
◆ Comment suis-je facturé ?

... toutes les réponses à vos questions sur :

www.vendeegrandlittoral.fr > Environnement et déchets > Collecte des Déchets



À votre écoute : du lundi au vendredi de 9h à 12h30

☎ 02 51 207 207 - CHOIX 1

✉ dechets@vendeegrandlittoral.fr

JANVIER 2021

L	M	M	J	V	S	D
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

FÉVRIER 2021

L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28

MARS 2021

L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

AVRIL 2021

L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		

MAI 2021

L	M	M	J	V	S	D
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

JUIN 2021

L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		

CONSIGNES DE COLLECTE



1-Sortez votre bac la veille avant 23h. Le ramassage peut se dérouler jusqu'à 22h le jour de collecte.

2-Présentez votre bac poignée vers la route. Assurez-vous qu'il soit visible.

3-Rentrez votre bac une fois la collecte réalisée.

EMBALLAGES (BAC JAUNE)

◆ Déposez vos emballages en vrac dans le bac.



ORURES MÉNAGÈRES

◆ Déposez vos ordures ménagères dans des sacs fermés.



HORAIRES DES DÉCHÈTERIES

Nouveaux horaires d'été

ÉTÉ : AVRIL À SEPTEMBRE

	JARD SUR MER	LE GIVRE	LE BERNARD	SAINT VINCENT SUR GRAON	TALMONT SAINT HILAIRE
LUNDI		8h30 - 12h30 14h - 17h30	8h30 - 12h30 14h - 17h30		8h30 - 12h30 14h - 17h30
MARDI	8h30 - 12h30 14h - 17h30	8h30 - 12h30 14h - 17h30		8h30 - 12h30 14h - 17h30	8h30 - 12h30 14h - 17h30
MERCREDI	8h30 - 12h30 14h - 17h30		8h30 - 12h30 14h - 17h30		
JEUDI	8h30 - 12h30 14h - 17h30	8h30 - 12h30 14h - 17h30		8h30 - 12h30 14h - 17h30	
VENDREDI	8h30 - 12h30 14h - 17h30	8h30 - 12h30 14h - 17h30	8h30 - 12h30 14h - 17h30		8h30 - 12h30 14h - 17h30
SAMEDI	8h30 - 12h30 14h - 17h30	14h - 17h30	8h30 - 12h	8h30 - 12h30 14h - 17h30	8h30 - 12h30 14h - 17h30

HIVER : OCTOBRE À MARS

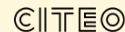
	JARD SUR MER	LE GIVRE	LE BERNARD	SAINT VINCENT SUR GRAON	TALMONT SAINT HILAIRE
LUNDI		9h - 12h 14h - 16h30	9h - 12h 14h - 16h30		9h - 12h 14h - 16h30
MARDI	9h - 12h 14h - 16h30	9h - 12h 14h - 16h30		9h - 12h 14h - 16h30	9h - 12h 14h - 16h30
MERCREDI	9h - 12h 14h - 16h30		9h - 12h 14h - 16h30		
JEUDI	9h - 12h 14h - 16h30	9h - 12h 14h - 16h30		9h - 12h 14h - 16h30	
VENDREDI	9h - 12h 14h - 16h30	9h - 12h 14h - 16h30	9h - 12h 14h - 16h30		9h - 12h 14h - 16h30
SAMEDI	9h - 12h 14h - 16h30	14h - 16h30	9h - 12h	9h - 12h 14h - 16h30	9h - 12h 14h - 16h30

>> dernière entrée 15 min avant la fermeture <<
Les déchèteries sont fermées les dimanches et jours fériés.

◆ J'ai besoin d'une carte d'accès pour les déchèteries ?
◆ Comment obtenir un bac jaune, un composteur ?
◆ Comment suis-je facturé ?

... toutes les réponses à vos questions sur :

www.vendeegrandlittoral.fr > Environnement et déchets > Collecte des Déchets



À votre écoute : du lundi au vendredi de 9h à 12h30

☎ 02 51 207 207 - CHOIX 1

✉ dechets@vendeegrandlittoral.fr

JUILLET 2021

L	M	M	J	V	S	D
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

AOÛT 2021

L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

SEPTEMBRE 2021

L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		

OCTOBRE 2021

L	M	M	J	V	S	D
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

NOVEMBRE 2021

L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

DÉCEMBRE 2021

L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

la fin du mois sera visible sur le calendrier 2022

INFOS PRATIQUES

CENTRE DE SECOURS

Dans le cours de l'année 2021, la Jonchère dépendra du Centre de secours d'Angles pour le premier appel.

Les sapeurs pompiers volontaires constituent un élément indispensable du maillage territorial permettant d'assurer des secours à tout moment.

Toutefois, si le nombre d'interventions augmente, le nombre de sapeurs pompiers volontaires, lui, diminue.

Être sapeur pompier volontaire et exercer une activité professionnelle n'est pas incompatible.

Renforcer l'engagement des sapeurs pompiers volontaires qui démontrent chaque jour que courage et dévouement demeurent des valeurs d'actualité.

Baptisé « soldat du feu », le sapeur pompier volontaire intervient quelque soit le danger : incendie, secours à la personne, inondation, accident, etc.

Enfilant un uniforme dédié à la protection, nous agissons sans hésiter pour sauver des vies.

Alors n'hésitez plus et venez nous rejoindre !

Contact : Sergent-chef Florence BOUVIER - 06.43.20.43.92

Sergent Maxence KLONOWSKI - 07.86.25.83.05



HORAIRES DE LA MAIRIE

À partir du 1^{er} janvier 2021
du lundi au vendredi de 9h à 12h



Adresse postale : 2 rue du Marchais

85540 LA JONCHÈRE

Tél : 02.51.30.84.07

Courriel : mairielajonchere@wanadoo.fr

HORAIRES D'OUVERTURE DU CAFÉ ÉPICERIE

Période de septembre à juin :

Matins (sauf le lundi) : 9h00-13h00

Les vendredi et samedi soirs : 18h30-21h00

Période de juillet et août :

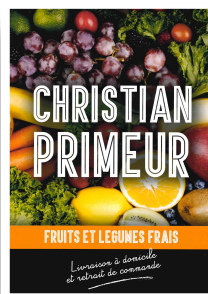
Du mardi au dimanche : 9h00-13h00 et 18h00-21h00

Le lundi : 9h00-13h00



Commandes de viennoiseries et de pain possible

COMMERCES SUR LA PLACE



Le vendredi matin



Les vendredis et samedis soirs

TARIFS PRESTATIONS MUNICIPALES

CHAMBRES D'HÔTES

Petit-Déjeuner inclus - Wifi gratuit

1 personne = 40 €

2 personnes = 45 €

3 personnes = 65 €

Deux chambres sont disponibles.



LOCATION DE STANDS

8 stands disponibles

Dimensions 3 x 3 mètres

LOCATION DE TABLES

20 tables et 40 bancs disponibles

SALLE DES FÊTES - Rue du Grand Buisson

	PARTICULIERS COMMUNE	PARTICULIERS HORS COMMUNE	RÉUNIONS ASSOCIATIONS COMMUNE	RÉUNIONS ASSOCIATIONS HORS COMMUNE
FORFAIT WEEK-END	280 €	380 €		
1 JOURNÉE	200 €	270 €	Gratuit	150 €
CUISINE	70 €	70 €		
CAUTION	400 €	400 €		
ACOMPTE	100 €	100 €		
BRIS OU PERTE VAISSELLE (par objet)	2 €	2 €	2 €	2 €

SALLE POLYVALENTE - Centre bourg

	PARTICULIERS COMMUNE	PARTICULIERS HORS COMMUNE	ASSOCIATIONS COMMUNE
1 JOUR	50 €	90 €	GRATUIT
2 JOURS	70 €	120 €	
CAUTION	100 €	100 €	

CIMETIÈRE

Concession : 100 € la concession pour une durée de 30 ans.

Cavurne : 500 € pour une durée de 30 ans.

Columbarium : 700 € la case pour une durée de 30 ans.

Dispersion au jardin du souvenir : 20 € (plaque fournie par la mairie, à faire graver par l'acquéreur)

ASSISTANTE SOCIALE

L'assistant(e) de service social épaulé des personnes en difficultés économiques, sociales ou psychologiques. Il joue aussi un rôle important pour la protection de l'enfance.

Une permanence est assurée par Mme RABILLARD tous les jeudis de 9h00 à 12h00 à Angles sur rendez-vous.



Bureau d'Angles
Tous les jeudis de 9h00 à 12h00.

Mairie d'Angles
5 rue de la Garde
85750 Angles
accueil@angles.fr

RDV au **02 51 97 52 24**



Maison Départementale des
Solidarités et de la Famille
(Anciennement CMS Centre
médico-social)

6 ter place Saint Jacques
85540 Moutiers-les-Mauxfaits

RDV au **02 28 85 76 30**

CONCILIATEUR DE JUSTICE

Mme BARUCH Yveline effectue des permanences en tant que conciliateur de justice à la Mairie de la Tranche sur Mer.

Elle sera présente les 1^{er} et 3^{ème} lundi de chaque mois de 9h30 à 12h30.

Pour toute demande de rendez-vous, les habitants sont invités à prendre contact directement avec Mme BARUCH, par téléphone au : 06.71.74.55.61.

Pour rappel, le conciliateur de justice doit trouver une solution amiable pour régler un différend entre deux parties.



CABINET MÉDICAL

Docteur AIT-BRAHAM et Docteur SAUVAGNAC
10 ter rue du Stade
85750 Angles

02 51 97 51 24

Médecin de garde : **116 117**

PHARMACIE

Pharmacie Boivineau – Halley
26 rue Nationale
85750 Angles

02 51 97 54 45

CABINET DES INFIRMIÈRES LIBÉRALES

4 place de l'église
85750 Angles
www.infirmiere-angles.fr

02 51 56 89 94

Centre de Santé Infirmiers - ADMR

Maison des Services de l'ADMR
Rue de l'Avenir - ZAC la Dugeonnière
85750 Angles

02 51 97 55 32

DENTISTE

Chirurgien-Dentiste – Dr Lévesque
4 rue de l'Avenir - ZAC La Dugeonnière
85750 Angles

02 51 27 49 63

VÉTÉRINAIRE

Cabinet vétérinaire de la Moulinette
10 rue de l'Avenir
85750 Angles

02 51 97 52 26

Services à Domicile

L'ADMR EST CONVENTIONNÉE PAR
LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Une aide à domicile proche de chez vous

L'association locale ADMR de Moutiers-les-Mauxfaits intervient sur votre commune et propose des services à domicile pour les personnes âgées, les personnes en situation de handicap ainsi que les familles : entretien du logement, aide à la personne, téléassistance, livraison de repas, garde d'enfants à domicile, ... Des services répondant aux besoins de chacun grâce à nos 40 salariés que la crise sanitaire a mis en lumière par leur engagement de tous les jours auprès des personnes fragiles.

L'ADMR, ce sont aussi des bénévoles qui ont choisi de donner un peu de leur temps pour gérer l'association, visiter les personnes âgées ou encore organiser des animations. Nous recherchons activement des bénévoles pour réaliser des appels de convivialité et des visites à domicile.

Nous souhaitons apporter plus et mieux à ceux qui nous font confiance. La qualité de notre service est une préoccupation constante.

Venez nous rencontrer !

9, rue Henri Adolphe Archereau, ZA de la Poiraudière 85540 Moutiers les Mauxfaits
Nous sommes joignables du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h

Tél : 02.51.90.61.80

Mail : moutierroistalmondais@admr85.org



*Avec mon fils Laurent,
J'ai choisi
l'ADMR pour rester à la
maison en toute confiance.*

Depuis **70** ans
l'ADMR veille sur
vos proches !

www.admr85.org

Édité par la mairie de la Jonchère à 350 exemplaires

Directeur de publication : Marc Bouillaud

Rédaction : Virginie Monnereau - Ghislaine Maurit

Crédits photo : Charly Sinquin - Jacques Maurit - Virginie Monnereau - Marc Bouillaud

ARTISAN PEINTRE

Damien TAUPIER



- Décoration intérieure • Revêtements murs et sols • Ravalement
- Démoussage • Plafonds tendus «Alyos» • Vitrierie

Hall de choix



Z.A du Renaudon - 85540 MOUTIERS LES MAUXFAITS
TEL : 02 51 98 91 31
 dtaupier.peinture@orange.fr - www.peinture-taupier.fr



LE JONC ' HAIR



lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi de 9h à 14h.

Coiffure mixte
Sur rendez-vous

40 rue de la casse à pierre
85540 La Jonchère

02 28 14 17 74

facebook "Le Jonc'Hair"

GPS : L46°25'17N / G01°23'29W

D 747 Axe La Tranche-sur-Mer / La Roche-sur-Yon à 8 Km de la mer

Tél. : 02 51 30 89 96
Fax : 02 51 30 80 51
E.mail : vendeekart@wanadoo.fr
www.vendee-kart.fr



EIFFAGE

ROUTE

Etablissement Pays de la Loire
Agence Vendée Sud Loire

Route de la Roche sur Yon – 85210 SAINTE HERMINE
T. +33(0)2 51 27 36 10

ZA des Motettes – 85750 ANGLES
T. +33(0)2 51 97 57 67

ZI Le Séjour – 85170 DOMPIERRE SUR YON
T. +33(0)2 51 27 36 10

ENROBÉS
 ASSAINISSEMENT
 ROUTES - V.R.D
 BORDURES COULEES

MAÇONNERIE - GROS-OEUVRE - RAVALEMENT - ITE - COUVERTURE
www.sarldelavergnejoel.over-blog.com

CONSTRUCTION
Sarl. Joël DELAVERGNE
Père et Fils

Plans & Devis



Z.A Les Motettes
7 Imp. des Motettes

85750 ANGLES
02 51 30 85 70



construction.delavergne@gmail.com

TOUTE RESTAURATION DE SIEGES TISSU D'AMEUBLEMENT

TAPISSIER



tapissera85@gmail.com

02 44 39 13 05

06 87 88 56 76

85540 LA JONCHERE

VENDEE PNEUS SERVICES

OCCASIONS ET NEUFS

5 BIS RUE DE LA CIGOGNE
85540 LA JONCHERE

02 51 28 63 92 - 06 20 81 48 56

vendee.pneus.services@orange.fr

PCS - 508 660 545



L'Atelier au Fil d'Elo

COUTURIERE

RETOUCHES - CREATIONS
IDEES CADEAUX - BIJOUX

ELODIE GUILBAUD-THOMAS
1 RUE DES ROJELIERES
85540 ST BENOIST SUR MER
06.36.48.59.37
ELO.COUTURE@ORANGE.FR

LA ROSE
D'ANTAN

Fleuriste

un métier,
une passion

2 place
de l'Église
85750 ANGLES
Tél. 09 50 04 70 00
Port. 06 80 45 77 52

8, rue de la
Normandelière
(place des Halles)
85400
STE GEMME
LA PLAINE

Tél. 09 80 57 27 97
Port. 06 80 45 77 52

larosedantan@gmail.com
www.larosedantan.com

PAYSAGISTE

Sam créateur d'extérieur

Sublimez votre jardin

06 74 09 59 83

contact@samcreateurexterieur.fr

10 rue de Saint Cyr - 85540 La Jonchère



travaux publics et particuliers

Terrassement

Aménagement extérieur - Démolition

Assainissement non collectif

Raccordement assainissement collectif

Micro station agréée

Location matériels avec chauffeur

Empierrement - Terrassement piscine



ZA. Les Motettes - 85750 ANGLES
srtp85@orange.fr

02 51 97 58 58 - 06 80 47 84 10



Merlet Traiteur, des professionnels près de chez vous pour vous accompagner tout au long de l'année dans vos projets événementiels, que vous soyez un particulier ou un professionnel (anniversaire, mariage, baptême, inauguration, ...)

Nous sommes à votre disposition, sur rendez-vous, afin de vous présenter un devis qui s'adaptera à vos envies et votre budget.

Alors, n'hésitez plus...

Prenez vite note de nos coordonnées :

Merlet Traiteur
2 rue du Moulin de la Garde
85540 La Jonchère
Tél. : 06.76.60.43.14.

Laissez-vous séduire par notre activité en consultant notre site web (Cartes, menus, photos) :

www.merlet-traiteur.com et sur notre page



ENTREPRISE DE VIDANGE

Assainissement - Égoûts

sarl MICHAUD

37, avenue des Nénuphars

Z.A. La Corba

85360 LA TRANCHE-SUR-MER

Tél. 02 51 27 46 22

IBAN CA N° FR76 1470 6001 3908 5590 0700 162

RC La Roche 784 172 306

Siret 784 172 306 00028

Code APE 3700 Z

FR 33 784 172 306

N° agrément préfectoral : 85-2010-0001



Experts et Partenaires



Z.I 85560 Longeville Sur Mer
Négoce en matériaux de construction
Gros oeuvre
Carrelage
Environnement
Courriel: FPLANTEGENEST@vm-materieux.fr
Tél 02.51.33.25.08

ANGLES AMBULANCES

AMBULANCES / V.S.L / TAXI
TOUTES DISTANCES - OUVERT 7J/7 JOURS & 24H/24

02 51 28 09 72

angles.ambulances@gmail.com



33, rue Eugène Chevreul - 85180 LE CHATEAU D'OLONNE
ZA Les Motettes - 85750 ANGLES

SUPER U

HORAIRES

NOUS POURSONS L'ADAPTER
S'ADAPTEMENT AUX SAISONS
POUR MEILLEUX VOYER NEGRE

Avril-Mai-Juin-Sept.
de 9h à 19h30
OUVERT LE DIMANCHE MATIN

Juillet-Août
de 8h à 20h
OUVERT LE DIMANCHE MATIN

Hiver
de 8h à 13h et de 14h30 à 19h30
VENDREDI ET SAMEDI :
JOURNEE CONTINUE



Chemin du Vasais de Millet - 85360 LA TRANCHE SUR MER

Tél. 02 51 30 49 49 - Fax. 02 51 27 73 64

superu.latranchesurmer@systeme-u.fr

www.superu-latranchesurmer.com



GARAGE ROCHEREAU LÉGER

MÉCANIQUE - CARROSSERIE - PEINTURE - LOCATION



VENTE V.O. / V.N.

RÉPARATION
TOUTES MARQUES

3, rue de l'Avenir
85750 **ANGLES**



02 51 97 50 57

garage.rochereau-leger@orange.fr



Travaux Publics LONGEVILLE-SUR-MER

02.51.20.87.98

atpr85@gmail.com

Pierre GABORIT

ENTREPRISE PARCS ET JARDINS

Création - Entretien
Arrosage
automatique
Etude



85540 SAINT BENOIST S/MER
Tél./Fax : 02.51.30.86.93
Port : 06.14.38.88.66



Café

Epicerie

